



Direction
Référence : EAU-AUT-24-0162
Dossier suivi par : Service autorisations - LTO
Tel.: 24556 - 920 (08:30 - 11:30)
Email : autorisations@eau.etat.lu

Administration communale de
Schuttrange
2, Place de l'Eglise
L-5367 Schuttrange

Signé à Esch-sur-Alzette

Affichage Art. 24 §1



Requérant(s)	Syndicat intercommunal de dépollution des eaux résiduaires de l'est (SIDEST)
Objet	Construction de deux bassins d'orage WS21 et WS22 et des canalisations d'entrée et de sortie nécessaires à Munsbach
Localité(s)	Munsbach
Commune(s)	Schuttrange

Monsieur le Bourgmestre,

Par la présente je vous envoie le résumé de la demande d'autorisation pour être apposé aux lieux habituels d'affichage conformément à l'article 24, §1 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau.

Le résumé de la demande sera publié en parallèle sur le portail national des enquêtes publiques : <https://enquetes.public.lu/fr.html>.

Christian Reuter
Service autorisations

Annexe :
Copie de la demande d'autorisation